

États financiers consolidés de

**Conseil des Abénakis de
Wôlinak**

31 mars 2021

Conseil des Abénakis de Wôlinak

31 mars 2021

Table des matières

	Page
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation particulière	2 - 4
 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS	
État consolidé des résultats	5
État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C.	6
État consolidé des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle	7 - 10
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	11
État consolidé de la situation financière	12
État consolidé des flux de trésorerie	13
Notes complémentaires	14 - 29
Annexe 1 - Revenus consolidés	30 - 31
Annexe 2 - Charges consolidées	32 - 33
 RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS	
Résultats et excédent aux fins de S.A.C. par service	35 - 140

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil des Abénakis de Wôlinak sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

L'auditeur externe, MNP, effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit canadiennes, et exprime son opinion sur les états financiers consolidés. L'auditeur externe a pleinement et librement accès à la gestion financière du Conseil des Abénakis de Wôlinak et le rencontre lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Abénakis de Wôlinak :



Directeur général

Le 17 février 2022

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation particulière

Aux membres du
Conseil des Abénakis de Wôlinak

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil des Abénakis de Wôlinak (l' « Organisme »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021, et les états consolidés des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement les « états financiers consolidés »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Conseil des Abénakis de Wôlinak au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCSP »).

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak n'a pas consolidé les informations financières des entreprises publiques en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W). Comme il est mentionné à la note 2, les participations ont été comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, ce qui constitue une dérogation aux NCSP. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ces sociétés auraient dû être considérées comme des services de l'Administration publique (« SAP ») et être consolidées du fait qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique. Si ces dernières avaient été consolidées, de nombreux éléments des états financiers consolidés ci-joints auraient été affectés. Les incidences de la non-consolidation sur les états financiers des exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020 n'ont pas été déterminées. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison de cette dérogation aux NCSP.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Informations financières non exigées par les NSCP

Nous attirons l'attention sur le fait que l'Organisme inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada portent sur l'établissement des états consolidés de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats et l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. par services et de la ventilation de l'excédent accumulé. De plus, l'Organisme n'a pas présenté de budget dans l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et dans les revenus et charges. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Autre point

L'Organisme a préparé des états financiers consolidés à usage général conformément aux NCSP, sur lesquels nous avons délivré au conseil de l'Organisme un rapport d'audit avec réserve daté du 24 février 2022.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés (suite)

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière et activités de l'Organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, srl

Le 17 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A166222

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Revenus - Conseil des Abénakis de Wôlinak	2 622 588	3 234 281
Revenus - Séquestre-administrateur	2 545 105	1 516 001
Revenus cumulés (annexe 1)	5 167 693	4 750 282
Revenus - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 1)	82 079	130 840
	<u>5 249 772</u>	<u>4 881 122</u>
Charges - Conseil des Abénakis de Wôlinak	2 078 343	3 014 725
Charges - Séquestre-administrateur	2 733 853	1 516 001
Charges cumulées (annexe 2)	4 812 196	4 530 726
Charges - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 2)	109 543	138 539
	<u>4 921 739</u>	<u>4 669 265</u>
Excédent - Conseil	355 497	219 556
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	(27 464)	(7 699)
Excédent	<u>328 033</u>	<u>211 857</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C.

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Excédent - Conseil	355 497	219 556
Conciliation aux fins de S.A.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	439 950	481 227
Acquisitions	(1 507 378)	(290 719)
	(1 067 428)	190 508
Financement		
Produit d'emprunt à long terme	885 000	1 307 597
Remboursement de la dette à long terme	(385 116)	(1 541 197)
Encaissement des créances à long terme (Entreprise publique)	83 047	81 180
Encaissement des créances à long terme (Secrétariat aux affaires autochtones)	91 189	113 236
	674 120	(39 184)
Affectations		
À la réserve de remplacement, Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.)	(24 600)	(24 600)
À la réserve de remplacement - biens immobiliers	(6 934)	(6 934)
	(31 534)	(31 534)
	(424 842)	119 790
(Déficit) excédent aux fins de S.A.C. - Conseil	(69 345)	339 346
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	(27 464)	(7 699)
Conciliation aux fins de S.A.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	39 425	41 239
Excédent aux fins de S.A.C. - Carrefour Wôlinak inc.	11 961	33 540
(Déficit) excédent aux fins de S.A.C. - total	(57 384)	372 886

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2021

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus	Charges	Excédent (déficit)	Conciliation à des fins de S.A.C. ¹	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.	Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.			
				\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
Conseil													
SERVICES S.A.C.													
ADMINISTRATION													
Q31F/Q387	1000/1030 Soutien aux gouvernements indiens - Bande/Logement		35	496 687	718 235	(221 548)	(16 762)	(238 310)	-	(238 310)			
Q32J-001	1000 Développement de la capacité de gouvernance/gestion financière		37	-	-	-	-	-	-	-			
Q32H	1000 Développement de la capacité de gouvernance - Informatique		38	5 473	5 473	-	-	-	-	-			
Q3F0	1050 Mesures d'urgence		39	-	-	-	-	-	-	-			
Q31V	1080 RCP/RRQ et régimes de retraite privés - contributions d'employeur Premières Nations		40	-	-	-	-	-	-	-			
Q31U	1080 Frais d'administration des régimes de pension et contributions d'employeurs aux régimes d'avantages sociaux		40	18 720	18 720	-	-	-	-	-			
Q32J-002	8100 Séquestre-administrateur		41	188 592	188 592	-	-	-	-	-			
Q3FP	8200 Intervention COVID-19		42	115 097	74 552	40 545	(40 545)	-	-	-			
Q3R5	8240 Immeubles - Réouverture COVID-19		43	5 901	639	5 262	(5 262)	-	-	-			
Q3SJ	8260 COVID-19 FSCA Phase 3		44	-	-	-	-	-	-	-			
				<u>830 470</u>	<u>1 006 211</u>	<u>(175 741)</u>	<u>(62 569)</u>	<u>(238 310)</u>		<u>(238 310)</u>			
ÉDUCATION													
Q24C / Q24E	2200 Éducation élémentaire/secondaire		46	-	-	-	-	-	-	-			
Q290	2200 Éducation post-secondaire		46	386 608	264 332	122 276	-	122 276	-	122 276			
Q29A-001	2200 Soutien étudiants post-secondaire		47	90 793	90 793	-	-	-	-	-			
Q29A-002	8250 Soutien étudiants post-secondaire COVID-19		48	55 691	55 691	-	-	-	-	-			
				<u>533 092</u>	<u>410 816</u>	<u>122 276</u>		<u>122 276</u>		<u>122 276</u>			
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE													
Q34S	3100 Eau et égout - Fonctionnement et entretien biens immobiliers		50	-	-	-	-	-	-	-			
Q3AP	3100 Autre - Immobilisations		50	-	-	-	-	-	-	-			
Q35B	3100 Réseaux d'adduction d'eau		50	-	-	-	-	-	-	-			
Q35E	3100 Administration des eaux usées		50	-	-	-	-	-	-	-			
Q3AQ	3100 Autre - Fonctionnement et entretien biens immobiliers		50	472 523	606 476	(133 953)	57 224	(76 729)	-	(76 729)			
NTFV	6600 Eau potable - plus de 1.5 M		51	-	75 814	(75 814)	75 814	-	-	-			
				<u>472 523</u>	<u>682 090</u>	<u>(209 587)</u>	<u>132 838</u>	<u>(76 729)</u>		<u>(76 729)</u>			
INSCRIPTION DES INDIENS													
Q036	1000 Financement de base des services fonciers et fiduciaires - inscription des indiens et listes		54	3 108	3 108	-	-	-	-	-			
DÉVELOPPEMENT SOCIAL													
Q29T	1020 Aide au revenu		56	287 926	94 628	193 298	-	193 298	-	193 298			
Q2D0	4575 Projet de prévention Wajapkol		57	2 140	2 140	-	-	-	-	-			
Q2AF	8225 Aide au revenu COVID-19		58	-	-	-	-	-	-	-			
Q29W	8235 Aide au revenu - Besoins fondamentaux		59	-	-	-	-	-	-	-			
				<u>290 066</u>	<u>96 768</u>	<u>193 298</u>		<u>193 298</u>		<u>193 298</u>			
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES													
QZ9Q	6700 Soumissions revendications particulières spéciales		61	178 525	350 895	(172 370)	-	(172 370)	-	(172 370)			
	2760 Coleraine		62	55 200	55 200	-	-	(172 370)	-	(172 370)			
				<u>233 725</u>	<u>406 095</u>	<u>(172 370)</u>		<u>(172 370)</u>		<u>(172 370)</u>			
ENVIRONNEMENT													
Q3OP	1070 Gestion des terres des Premières Nations - soutien opérationnel		64	465 456	233 067	232 389	428	232 817	-	232 817			
Q3JO	1071 Forêtterie		65	-	-	-	-	-	-	-			
Q3OC	7225 Ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets		66	20 784	20 784	-	-	-	-	-			
Q3OG	7280 Composteur Traiteur W		67	32 150	32 150	-	-	-	-	-			
				<u>518 390</u>	<u>286 001</u>	<u>232 389</u>	<u>428</u>	<u>232 817</u>		<u>232 817</u>			
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE													
NT54	2955 Cannabis médical		69	702	702	-	-	-	-	-			
NTMB	2750/5000 Contributions et projets divers/comité de priorisation		70	167 419	262 325	(94 906)	(14 293)	(109 199)	-	(109 199)			
				<u>168 121</u>	<u>263 027</u>	<u>(94 906)</u>	<u>(14 293)</u>	<u>(109 199)</u>		<u>(109 199)</u>			

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2021

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus	Charges	Excédent (déficit)	Conciliation a des fins de S.A.C.	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.	Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.			
				\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
SERVICES - AUTRES QUE S.A.C.													
ADMINISTRATION													
	1001 Nouveau conseil		72					(10 950)	(10 950)	(10 950)			
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE													
	3200 Résidence au Soleil Levant	74	31 092	31 091	1			1		1			
	8000 Salle de conditionnement physique et piscine	75	30 635	114 674	(84 039)	59 697	(24 342)			(24 342)			
	2850/5300 Salle communautaire et chapelle	76	16 946	16 641	305	11 150	11 455			11 455			
	4900 Patinoire et Maison des jeunes	77											
	2904 Construction - Nouveau garage municipal	78		17 040	(17 040)	(448 237)	(465 277)			(465 277)			
	2950 Table interactive (Casino en ligne)	79	499 999	281 804	218 195	(43 043)	175 152			175 152			
	2960 Grand Royal Wôlinak	80		974	(974)		(974)			(974)			
	2965 Pharmacie	81											
				578 672	462 224	116 448	(420 433)	(303 985)		(303 985)			
DÉVELOPPEMENT SOCIAL													
Q010	4580 Santé Canada/Transport pour raisons médicales (SSNA/TRM)	83	2 673	2 673									
Q22U	4505 Soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits (SDMCPNI)	84	38 354	38 354									
Q210	4550 Projet de prévention de la violence familiale	85											
	7900 Service de garde à l'enfance	86	57 586	105 586	(48 000)	(10 037)	(58 037)	58 037					
	7977 Lutte contre le cancer	87											
	7975 Avenir d'enfants	88	41 014	41 014									
Q02U	4500 Santé Canada - Initiative hygiène buccale	89	7 303	7 303									
Q02I	4510 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients	90	46 975	46 975									
Q22V	4510 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients - perfectionnement professionnel	91											
Q02I	4510 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients	92											
Q02H	4515 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients - fournitures et équipements	93	200	200									
Q2FO/Q2FR/ Q2G1/Q2G9/													
Q2GA	4530 Santé Canada - Principe de Jordan	94	11 174	11 174									
Q2FY	4530 Santé Canada - Principe de Jordan - Coordination	95	52 857	52 857									
	4545 Santé Canada - Autres (2016-2020)	96	595 863	425 379	170 484	(7 948)	162 536	(109 015)	53 521				
Q221	4545 Santé Canada - IDA Sécurité alimentaire COVID-19	97											
Q3RF	4545 Santé Canada - PAPAR Réouverture COVID-19	98											
Q3RK	4545 Santé Canada - Santé longue durée COVID-19	99											
	4615 Santé Canada - Programme d'infrastructure de la Cybersanté	100		1 940	(1 940)	1 940							
Q231	4620 Programme canadien de nutrion prénatale	101	4 089	461	3 628		3 628	(3 628)					
Q30Q	4700 Santé Canada - Agrément Canada	102	37 521	21 064	16 457		16 457	(16 457)					
Q01T	4800 Santé Canada - Guérisseur professionnel	103											
Q3RA	8230 Étab. Santé réouv. COVID	104	350	35	315	(315)							
Q21G-007	8300 Bien-être mental	105	54 566		54 566		54 566	(54 566)					
Q21G-008	8300 Bien-être mental SSSC-El	106	90	90									
	2106 Couleur violence féminine	107											
				950 615	755 105	195 510	(16 360)	179 150	(125 629)	53 521			
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES													
	5200 Pow Wow	109	19 000	168	18 832		18 832			18 832			
	4555 Cuisine Collective	110											
	2851 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	111											
	3210 Mont Ham	112											
	3220 Projet culturel	113											
	7972 Nourriture communautaire	114	11 683	11 683									
	7286 Jardins communautaires	115	351	351									
				31 034	12 202	18 832		18 832		18 832			
EMPLOI													
6000/6100/ 6200/6300 et			117	136 401	136 293	108		108		108			
6500	Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec												

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2021

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus	Charges	Excédent (déficit)	Conciliation à des fins de S.A.C.	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.	Nomines nettes non dépensées pour les contributions globales	Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.
				\$	\$	\$	\$	\$		
SERVICES - AUTRES QUE S.A.C. (suite)										
EDUCATION										
2215 CEPN - Programme jeunesse	119	2 863	2 863	0	0	0	0	0	0	0
2240 CEPN - Partenariat en éducation	120	—	3 124	(3 124)	3 124	0	0	0	0	0
2210 CEPN - Science et technologie	121	—	—	—	—	0	0	0	0	0
2225 CEPN - Langue et culture	122	—	—	—	—	0	0	0	0	0
2105 Initiation à la langue abénakis	123	5 300	5 300	0	0	0	0	0	0	0
				8 163	11 287	(3 124)	3 124	0	0	0
LOGEMENT SOCIAL										
6400 SCHL ARTICLE 95/10155-10165 KOLIPAO	125	31 502	60 011	(28 509)	(8 417)	(36 926)	—	—	(36 926)	—
5400 SCHL ARTICLE 95/10155 TOMAKOWA	126	27 561	19 832	7 729	(7 318)	411	—	—	411	—
5500 SCHL ARTICLE 95/10145 TOMAKOWA	127	24 590	19 240	5 350	(7 021)	(1 671)	—	—	(1 671)	—
5600 SCHL ARTICLE 95/4974 DANUBE	128	22 836	28 620	(5 784)	(6 743)	(12 527)	—	—	(12 527)	—
5700 SCHL ARTICLE 95/10125-10135 TOMAKOWA JUMELÉ	129	16 649	11 427	5 222	(2 191)	3 031	—	—	3 031	—
5800 SCHL ARTICLE 95/TRIPLEX	130	32 374	26 094	6 280	(2 952)	3 328	—	—	3 328	—
5900 CONSTRUCTION - NOUVEAUX TRIPLEX - RUE DES PINS	131	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3350 SCHL - AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS/PAREL	132	8 298	16 045	(7 747)	(7 747)	(7 747)	—	—	(7 747)	—
				163 810	181 289	(17 459)	(34 642)	(52 101)	(52 101)	(52 101)
ENVIRONNEMENT										
7175 Fonds autogérés des espèces en péril	134	18 202	18 660	(458)	458	0	0	0	0	0
7100 Élaboration du plan de gestion environnementale	135	30 550	30 550	0	0	0	0	0	0	0
7290 Chiroptères	136	—	—	—	—	0	0	0	0	0
7300 Tiques	137	2 685	2 685	0	0	0	0	0	0	0
7325 Bar rayé	138	26 176	26 176	0	0	0	0	0	0	0
7330 FAEP terrestre	139	—	1 381	(1 381)	—	(1 381)	—	—	(1 381)	—
7600 Projet érosion	140	—	440	(440)	(2 443)	(2 883)	—	—	(2 883)	—
				77 613	79 892	(2 279)	(1 985)	(4 264)	(4 264)	(4 264)
Quoté-part du bénéfice net de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	171 890	—	171 890	—	171 890	—	—	171 890	—	171 890
Quoté-part des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	—	19 808	(19 808)	—	(19 808)	—	—	(19 808)	—	(19 808)
TOTAL - CONSEIL		5 167 693	4 812 196	355 487	(424 842)	(69 345)	(125 629)	(194 974)		
		(voir annexe 1)	(voir annexe 2)							
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2020 - Conseil (note 15)										1 053 581
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Conseil (note 15)										858 607
Carrefour Wôlinak inc.		82 079	109 543	(27 464)	39 425	11 981	—	—	11 981	
		(voir annexe 1)	(voir annexe 2)							
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2020 - Carrefour Wôlinak inc. (note 15)										220 903
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Carrefour Wôlinak inc. (note 15)										232 864
Résultats - total - Consolidés (Il n'existe aucune opération interorganismes)		5 249 772	4 921 739	328 033	(385 417)	(57 384)	(125 629)	(183 013)		
		(voir annexe 1)	(voir annexe 2)							

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÖLINAK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2021

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de S.A.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C. \$	Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.
SOMMAIRE CUMULÉ PAR DÉPARTEMENT - CONSEIL										
ADMINISTRATION		830 470		1 006 211	(175 741)	(73 519)	(249 260)	-	(249 260)	
ÉDUCATION		541 255		422 103	119 152	3 124	122 276	-	122 276	
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE		472 523		682 090	(209 567)	132 838	(76 729)	-	(76 729)	
INSCRIPTION DES INDIENS		3 108		3 108	-	-	-	-	-	
DÉVELOPPEMENT SOCIAL		1 240 681		851 873	388 808	(16 380)	372 448	(125 629)	246 819	
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES		233 725		406 095	(172 370)	-	(172 370)	-	(172 370)	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		746 793		725 251	21 542	(434 726)	(413 184)	-	(413 184)	
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES		31 034		12 202	18 832	-	18 832	-	18 832	
EMPLOI		138 401		138 293	108	-	108	-	108	
LOGEMENT SOCIAL		163 810		181 269	(17 459)	(34 642)	(52 101)	-	(52 101)	
ENVIRONNEMENT		596 003		365 893	230 110	(1 557)	228 553	-	228 553	
Quote-part du bénéfice net de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		171 890		-	171 890	-	171 890	-	171 890	
Quote-part des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		-		19 808	(19 808)	-	(19 808)	-	(19 808)	
TOTAL - CONSEIL		5 187 693		4 812 196		355 497	(424 842)	(69 345)	(125 629)	(194 974)
		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)						
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2020 - Conseil (note 15)										1 053 581
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Conseil (note 15)										858 607
Carrefour Wölinak inc.		82 079		109 543	(27 464)	39 425	11 961	-	11 961	
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2020 - Carrefour Wölinak inc. (note 15)										220 903
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Carrefour Wölinak inc. (note 15)										232 864
Résultats - total Consolidés		5 249 772		4 921 739		326 033	(385 417)	(57 384)	(125 629)	(183 013)
Il n'existe aucune opération interorganismes		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)						

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la variation des actifs financiers nets

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Excédent de l'exercice	328 033	211 857
Variation des immobilisations corporelles :		
Acquisitions	(1 507 378)	(290 719)
Amortissement	479 375	522 466
	(1 028 003)	231 747
Variation des sommes nettes non dépensées pour le contributions globales	(912 617)	(93 242)
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales - Ajustement des années antérieures	786 988	-
	(125 629)	(93 242)
Variation des autres actifs non financiers	(29 796)	(4 673)
Variation des actifs financiers nets	(855 395)	345 689
Actifs financiers nets au début de l'exercice	1 559 540	1 213 851
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	704 145	1 559 540

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2021

	2021 \$	2021 \$	2021 \$	2021 \$	2021 \$	2020 \$	2020 \$	2020 \$
	Conseil	Séquestre	Sous-Total cumulé	Carrefour Wôlinak Inc.	Total (1)	Conseil et séquestre	Carrefour Wôlinak Inc.	Total (1)
Actifs financiers								
Encaisse	416 678	2 014 781	2 431 459	99 778	2 531 237	845 617	145 181	990 798
Actifs assujettis à des restrictions								
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 16)	182 195	-	182 195	-	182 195	182 308	-	182 308
Fonds en fiducie - Liquidités dans le Fonds en fiducie d'Ottawa (note 16)	11 718	-	11 718	-	11 718	11 718	-	11 718
Placements réservés - Obligations, à des taux variant entre 2,10 % et 2,65 %, échéant en octobre 2022	2 045 932	-	2 045 932	-	2 045 932	2 000 000	-	2 000 000
Obligations, détenues auprès de la SOCCA, à 4,00 %, échéant en décembre 2022	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
Débiteurs (note 4)	754 257	328 625	1 082 882	17 879	1 100 761	943 248	-	943 248
Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive (note 5)	1 244 532	-	1 244 532	-	1 244 532	1 468 376	-	1 468 376
Avance au séquestre administrateur par le Conseil, sans intérêt	1 309 035	-	1 309 035	-	1 309 035	398 380	-	398 380
Avances au Conseil, sans intérêt(1)	-	-	-	106 861	-	-	75 009	-
Avances à 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant), sans intérêt	-	-	-	8 826	8 826	-	8 826	8 826
Créances à long terme (note 6)	168 583	-	168 583	-	168 583	259 773	-	259 773
	7 132 930	2 343 406	9 476 336	233 344	9 602 819	7 109 420	229 016	7 263 427
Passifs								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	277 980	417 314	695 294	480	695 774	660 035	8 113	668 148
Contributions préétables à payer (note 9)	45 429	-	45 429	-	45 429	78 283	-	78 283
Revenus différés (note 10)	1 280 898	-	1 280 898	-	1 280 898	255 078	-	255 078
Fonds inutilisés (note 11)	42 153	824 002	866 155	-	866 155	1 015 116	-	1 015 116
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales (note 12)	1 005 859	-	1 005 859	-	1 005 859	93 242	-	93 242
Montant dû au Conseil par le séquestre-administrateur, sans intérêt	-	1 309 035	1 309 035	-	1 309 035	398 380	-	398 380
Montant dû au Carrefour Wôlinak inc., sans intérêt(1)	106 861	-	106 861	-	-	75 009	-	-
Dette à long terme (note 13)	3 695 524	-	3 695 524	-	3 695 524	3 195 640	-	3 195 640
	6 454 704	2 550 351	9 005 055	480	8 898 674	5 770 783	8 113	5 703 887
Actifs financiers nets	678 226	(206 945)	471 281	232 864	704 145	1 338 637	220 903	1 559 540
Actifs non financiers								
Chargés payés d'avance	32 547	18 197	50 744	-	50 744	20 948	-	20 948
Immobilisations corporelles (note 14)	8 402 171	-	8 402 171	936 021	9 338 192	7 334 743	975 446	8 310 189
Excédent accumulé (note 15)	8 434 718	18 197	8 452 915	936 021	9 388 936	7 355 691	975 446	8 331 137
	9 112 944	(188 748)	8 924 196	1 168 885	10 093 081	8 694 328	1 196 349	9 890 677

(1) Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre le Conseil et Carrefour Wôlinak inc.

(2) On devrait exclure les opérations réciproques avec le séquestre.

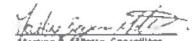
Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Éventualités (note 18)

Obligations contractuelles (note 19)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL


Michel B. Bérard, Conseiller


Martine B. Gélette, Conseillère


Christian Trottier, Conseiller

Daniel Landry, Conseiller


Karolane M. Landry, Conseillère

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	328 033	211 857
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	479 375	522 466
Variation des sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	(912 617)	(93 242)
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales -		
Ajustement des années antérieures	786 988	-
Quote-part des (bénéfices) pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	(171 890)	5 036
Quote-part des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	19 808	48 909
	529 697	695 026
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement	113	12
Débiteurs	(157 513)	(333 394)
Créditeurs et charges à payer	27 626	416 013
Contributions préétablies à payer	(32 854)	32 430
Revenus différés	1 025 820	159 244
Fonds inutilisés	(148 961)	(163 404)
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	912 617	93 242
Charges payées d'avance	(29 795)	(4 673)
	2 126 750	894 496
Activités de financement		
Produit d'emprunt à long terme	885 000	1 307 597
Remboursement de la dette à long terme	(385 116)	(1 541 197)
	499 884	(233 600)
Activités d'investissement		
Variation des placements	(45 932)	-
Variation des avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	(5 087)	(20 582)
Variation des avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	381 212	(102 928)
Acquisition de participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive	(199)	-
Acquisition de créances à long terme	-	-
Encaissement de créances à long terme (S.A.A.)	91 189	113 236
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 507 378)	(290 719)
	(1 086 195)	(300 993)
Augmentation nette de la trésorerie	1 540 439	359 903
Encaisse au début	990 798	630 895
Encaisse à la fin	2 531 237	990 798

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

1. Description de l'Organisme

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak (le « Conseil »), constitué en vertu de la *Loi sur les Indiens*, rend des services municipaux, sociaux et éducatifs aux membres de la communauté de Wôlinak. Depuis le 8 août 2019, le Conseil est sous l'administration d'un séquestre-administrateur pour tous les programmes dont le bailleur de fonds est Services aux Autochtones Canada.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception du fait que, comme il est mentionné ci-dessous, les entités 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation alors qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique.

Les états financiers consolidés contiennent certaines informations financières établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada (« S.A.C. ») publiées selon « 2020 - 2021 - Exigences en matière de rapports financiers ». Celles-ci, portent sur l'établissement des états consolidés de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats et l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. par services et de la ventilation de l'excédent accumulé.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable inclut les entités suivantes :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)
- Carrefour Wôlinak inc.
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)
- Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
- 9417-6831 Québec inc.

L'entité suivante est consolidée :

- Carrefour Wôlinak inc. (à 100 %)

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges du Conseil des Abénakis de Wôlinak et du Carrefour Wôlinak inc.

Les entités suivantes sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)
- Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
- 9417-6831 Québec inc.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de la société, la participation du Conseil des Abénakis de Wôlinak dans la société et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises avant le 1 avril 1996 ne sont pas reflétées.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Conseil

	<u>%</u>
Aménagement - terrains	8
Bâtiments	4
Réseau d'adduction d'eau	4
Matériel et équipements	20
Matériel informatique	30
Matériel roulant	30
Maison des jeunes	4
Infrastructure - Rue	4

Carrefour Wôlinak inc.

	<u>%</u>
Bâtiment	4
Aires asphaltées et stationnement	8
Enseigne	20
Matériel de bureau	20

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes doivent être passées en charges dans l'état des résultats et aucune reprise sur réduction de valeur ne doit être constatée.

Créances à long terme

Les créances à long terme sont évaluées au coût et encaissées au même rythme que les dettes rattachées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, on demande à la direction de faire des estimations et de poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les charges indiqués pendant la période visée. Les postes nécessitant des estimations élevées sont la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et les passifs éventuels. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des passifs si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été rendus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services rendus.

Revenus différés

Les revenus différés sont composés des fonds reçus d'autres sources que S.A.C. et Santé Canada, selon les ententes de l'exercice courant et qui n'ont pas été utilisés. Ceux-ci sont présentés à titre de

Fonds inutilisés

Les fonds inutilisés représentent les montants non dépensés relativement au financement provenant de S.A.C. et de Santé Canada à titre de contribution fixe, globale et/ou souple. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs.

Réserves de remplacement

Les réserves de remplacement sont financées au moyen d'une affectation annuelle des revenus.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés admissibles l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone (le « RBA ») qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge de l'Organisme correspond à la contribution requise pour l'exercice.

3. Dépendance économique

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec Services aux Autochtones Canada (S.A.C.). Cette entente vient à échéance le 31 mars 2021. Après la fin d'exercice, une entente de financement d'une durée de deux ans se terminant le 31 mars 2023 a été conclue avec S.A.C.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

4. Débiteurs

	2021 \$	2020 \$
<u>Conseil</u>		
Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)	347 561	285 860
Secrétariat aux affaires autochtones (S.A.A.)	35 882	35 882
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ)	2 084	12 127
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et Labrador (CSSSPNQL)	32 094	20 826
Conseil en Éducation des Premières Nations	21 289	9 359
Centre de ressources en gestion des terres des Premières Nations	40 000	100 000
Gouvernement du Canada	23 931	57 959
Gouvernement du Québec	52 403	7 800
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	135 992	162 893
Patrimoine Canada	28 395	29 820
Taxes à la consommation	59 527	25 223
Autres	303 724	195 499
	1 082 882	943 248
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Loyers	56 173	38 294
Provision pour mauvaises créances	(38 294)	(38 294)
	17 879	-
Total	1 100 761	943 248

5. Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive

	2021 \$	2020 \$
9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quote-part des pertes nettes	(1 465 966)	(1 637 856)
	(1 465 866)	(1 637 756)
Avance, à 2,50 % (3,40 % en 2020), remboursable jusqu'en février 2030 par mensualités de 5 407 \$ (5 618 \$ en 2020), intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (créances à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	517 992	566 934
Avance, à 2,50 % (3,40 % en 2020), remboursable jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 3 750 \$ (3 893 \$ en 2020), intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (créances à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	353 178	387 284

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

5. Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

	2021 \$	2020 \$
Avances, sans intérêt, remboursables et renouvelables le 1 avril 2022	1 796 367	2 094 531
	2 667 537	3 048 749
	1 201 671	1 410 993
9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quote-part des pertes nettes	(537 735)	(517 927)
	(537 635)	(517 827)
Avance, sans intérêt, remboursable et renouvelable le 1 avril 2022	580 297	575 210
	42 662	57 383
Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.		
Coût d'acquisition (990 parts)	99	-
9417-6831 Québec inc.		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	-
	1 244 532	1 468 376

9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) exploite un établissement de soins de longue durée.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 sont les suivantes :

Actif \$	Passif \$	Revenus \$	Charges \$	Bénéfice net \$
2 332 327	3 798 192	2 509 555	2 337 665	171 890

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	319 915
Activités d'investissement	(14 024)
Activités de financement	(432 323)

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des deux prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2022	88 815
2023	2 578 722

En plus des montants dus au Conseil, 9101-2658 Québec inc. a une dette à long terme, dont le solde au 31 mars 2021 est de 867 656 \$ (948 767 \$ au 31 mars 2020) et qui est garantie par une hypothèque immobilière sur le terrain et le bâtiment et par un cautionnement du Conseil, renouvelable en avril 2022.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

5. Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) offre des services de traiteur.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 sont les suivantes :

Actif	Passif	Revenus	Charges	Perte nette
\$	\$	\$	\$	\$
132 534	670 166	28 179	47 987	(19 808)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	6 591
Activités d'investissement	-
Activités de financement	31 007

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des deux prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2020	-
2021	580 297

En plus des montants dus au Conseil, 9323-8996 Québec inc. a une dette à long terme, dont le solde au 31 mars 2021 est de 11 354 \$ (15 434 \$ au 31 mars 2020) et qui est garantie par un cautionnement du Conseil, remboursable jusqu'en septembre 2023.

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. exploite un centre de divertissement.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 sont les suivantes :

Actif	Passif	Revenus	Charges	Perte nette
\$	\$	\$	\$	\$
2 659 554	2 673 742	-	14 188	(14 188)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	(14 188)
Activités d'investissement	(1 452 721)
Activités de financement	2 002 182

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

6. Crédances à long terme

	2021 \$	2020 \$
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 234 000 \$, à 5,5 %, encaissable jusqu'en novembre 2021 par semestrialités de 27 063 \$, intérêts compris	51 990	101 208
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 217 030 \$, à 6,0 %, encaissable jusqu'en mai 2023 par semestrialités de 25 443 \$, intérêts compris, renouvelable en mai 2021	116 593	158 565
	168 583	259 773

Les encaissements de capital prévus au cours du prochain exercice (incluant les renouvellements) sont de 168 583 \$.

7. Emprunts bancaires

L'emprunt bancaire, à 1,5 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 300 000 \$, est renouvelable annuellement. Le solde inutilisé aux 31 mars 2021 et 2020 est de 300 000 \$.

Le Conseil a également un emprunt bancaire supplémentaire, à 1,0 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 250 000 \$, renouvelable annuellement. Le solde inutilisé aux 31 mars 2021 et 2020 est de 250 000 \$.

8. Créditeurs et charges à payer

	2021 \$	2020 \$
Conseil		
Fournisseurs et frais courus - ordinaires	559 942	387 637
Fournisseurs - entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	-	261
Fournisseurs - organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	60 970	184 663
Salaires et vacances à payer	74 382	87 474
	695 294	660 035
Carrefour Wôlinak inc.		
Fournisseurs et frais courus	480	8 113
Total	695 774	668 148

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

9. Contributions préétablies à payer

	2021 \$	2020 \$
Santé Canada - Transport pour raison médicale (# 4580)	3 839	13 519
Santé Canada - Programme d'infostructure de la Cybersanté (# 4615)	41 590	-
Santé Canada - Pratique Clinique (# 4510)	-	32 334
Q31L - Séquestre-administrateur (# 8100)	-	32 430
	45 429	78 283

10. Revenus différés

	2021 \$	2020 \$
Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec (# 6000-6100-6200-6300-6500)	123 502	53 699
Initiation à la langue abénakise (# 2105)	3 030	8 330
Bar rayé (# 7325)	40 289	31 912
Fonds autogéré des espèces en péril (# 7175)	5 918	24 120
Projet culturel (# 3220)	11 300	11 300
SCHL - Aide à la remise en état des logements / PAREL (# 3350)	-	8 298
Élaboration plan de gestion environnementale (# 7100)	33 269	7 234
Avenir d'enfants (# 7975)	5 597	-
Tiques (# 7300)	-	2 685
CEPN - Science et technologie (# 2210)	10 550	-
CEPN - Langue et culture (# 2225)	39 398	-
CEPN - Partenariat en éducation (# 2240)	7 400	-
QZCF - Initiative en gestion des terres des Premières Nations (# 1070)	-	100 000
QZIB - Opération et entretien (# 7280)	7 500	7 500
Couloir violence féminine (# 2106)	52 403	-
Projet de prévention de la violence familiale (# 4550)	14 607	-
Construction - Nouveaux triplex - Rue des pins (# 5900)	900 000	-
Jardins communautaires (# 7286)	10 393	-
Nourriture communautaire (# 7972)	8 317	-
Lutte contre le cancer (# 7977)	7 425	-
	1 280 898	255 078

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

11. Fonds inutilisés

	2021 \$	2020 \$
S.A.C.		
QZCF - Initiative en gestion des terres des Premières Nations (# 1070)	-	52 597
Q3FO - Planification (# 1050)	14 903	14 903
Q32J - Développement professionnel et institutionnel (# 1000)	86 854	26 854
Q32H - Développement professionnel et institutionnel (# 1000)	-	5 473
Q3JO - Foresterie (# 1071)	24 140	-
NTVB - Éducation - Formation et Renforcement des capacités (# 7225)	24 879	18 168
Q30G - Opération et entretien (# 7280)	10 809	1 468
Cannabis médical (# 2955)	26 581	27 283
Q2D0 - Projet de prévention Wajapkol (# 4575)	7 925	-
Q32J - Séquestre-administrateur (# 8100)	148 838	-
Q2AF - Aide au revenu - COVID-19 (# 8225)	18 246	-
Q29W - Aide au revenu - Besoins fondamentaux (# 8235)	28 117	-
Q3R5 - Immeubles - Réouverture COVID-19 (# 8240)	140 093	-
Q3SJ - COVID-19 FSCA Phase 3 (# 8260)	56 408	-
Q3FP - INTERVENTION - COVID-19 (# 8200)	54 300	-
DGSPNI - Q3RA - Étab. Santé réouv. COID-19 (# 8230)	21 828	-
DGSPNI - Q02I - Pratique clinique et soins aux clients (# 4510)	13 393	5 431
DGSPNI - Q22V - Pratique clinique et soins aux clients - Perfectionnement professionnel (# 4510)	2 593	-
DGSPNI - Q02I - Pratique clinique et soins aux clients - NLDS - COVID-19 (# 4510)	35 832	-
DGSPNI - Q22U - Soins à domicile et en milieu communautaire (# 4505)	56 574	13 970
DGSPNI - Q02H - Pratique clinique et soins aux clients - Fournitures et équipements (# 4515)	8 887	3 925
DGSPNI - Principe de Jordan (# 4530)	5 746	-
DGSPNI - Q010 - Transport pour raisons médicales (# 4580)	10 327	-
DGSPNI - Q01T - Guérisseur traditionnel (# 4600)	10 290	4 959
DGSPNI - Q221 - IDA sécurité alimentaire (# 4545)	10 489	-
DGSPNI - Q3RF - PAPAR - Réouverture COVID-19 (# 4545)	21 502	-
DGSPNI - Q3RK - Santé longue durée COVID-19 (# 4545)	22 825	-
DGSPNI - Q21G-008 - Bien-être mental SSSC-EI (# 8300)	3 776	-
	866 155	175 031
Santé Canada		
Priorité # 1 (# 4535) (2016 - 2020)	-	3 679
Priorité # 3 (# 4540) (2016 - 2020)	-	28 616
Santé Canada - Autres (# 4545) (2016 - 2020)	-	57 391
Priorité # 1, 2 et 3 (2011 - 2015)	-	750 399
	-	840 085
	866 155	1 015 116

Conseil des Abénakis de Wôlinak
 Notes complémentaires
 31 mars 2021

12. Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales

	2021 \$	2020 \$
Volet Opérations régionales		
Sommes nettes non dépensées au début de l'exercice	(420 491)	(206 503)
Ajustement des sommes nettes non dépensées suite à l'analyse des états financiers par S.A.C.	19 886	-
Sommes nettes non dépensées ajustées au début de l'exercice	<u>(400 605)</u>	<u>(206 503)</u>
Résultats nets de l'exercice		
Q31F - SGI - Bande (# 1000 et # 1030)	(361 631)	(477 078)
Q24C, Q24E, Q290 - Éducation (# 2200)	120 804	176 182
Q3AP - Autre - Immobilisations (# 3100)	(115 626)	(115 530)
Q29T - Aide au revenu (# 1020)	190 955	202 438
	<u>(165 498)</u>	<u>(213 988)</u>
Sommes nettes non dépensées à la fin de l'exercice*	<u>(566 103)</u>	<u>(420 491)</u>
Volet DGSPNI		
Sommes nettes non dépensées au début de l'exercice	93 242	-
Ajustement des sommes nettes non dépensées suite à l'analyse des états financiers par S.A.C.	786 988	-
Sommes nettes non dépensées ajustées au début de l'exercice	<u>880 230</u>	<u>-</u>
Résultats nets de l'exercice		
Santé Canada - Autres (2016-2020) (# 4545)	109 015	57 220
Programme canadien de nutrition prénatale (# 4620)	3 628	4 056
Agrément Canada (# 4700)	16 457	31 966
Service de garde à l'enfance (# 7900)	(58 037)	-
Programme Bien-être mental (# 8300)	54 566	-
	<u>125 629</u>	<u>93 242</u>
Sommes nettes non dépensées à la fin de l'exercice	<u>1 005 859</u>	<u>93 242</u>

* Pour le volet Opérations régionales, le solde de fermeture des sommes nettes non dépensées est inférieur à 0 \$. Aucun passif n'a été considéré dans les états financiers relativement à ce volet.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

13. Dette à long terme

	2021 \$	2020 \$
Contrats de prêt à terme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), garantis par Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)		
à 1,97 %, remboursable jusqu'en octobre 2027 par mensualités de 934 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2022	69 129	78 874
à 2,50 %, remboursable jusqu'en avril 2030 par mensualités de 863 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2023	84 160	92 322
à 2,41 %, remboursable jusqu'en avril 2038 par mensualités de 700 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2023	117 622	123 134
à 0,69 % (1,39 % en 2020), remboursable jusqu'en 2035 par mensualités de 1 225 \$ (1 289 \$ en 2020), intérêts compris, renouvelable en juin 2025	198 327	211 436
à 1,14 %, remboursable jusqu'en mai 2036 par mensualités de 1 186 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2021	198 227	210 140
à 0,33 % (1,04 % en 2020), remboursable jusqu'en 2041 par mensualités de 863 \$ (925 \$ en 2020), intérêts compris, renouvelable en septembre 2021	200 380	209 354
Contrats de prêt à terme de la Société de crédit commerciale autochtone (SOCCA), garantis par une hypothèque immobilière		
sans intérêt, moratoire de versement jusqu'en mars 2022, remboursable à partir d'avril 2022 par mensualités de 833 \$, échéant en mars 2025	30 000	-
à 6,00 %, remboursable jusqu'en septembre 2022 par mensualités de 1 346 \$, intérêts compris, renouvelable en septembre 2021	23 110	37 403
à 5,50 %, remboursable jusqu'en novembre 2021 par semestrialités de 27 063 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2021 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	51 990	101 208
à 6,00 %, remboursable jusqu'en mai 2023 par semestrialités de 25 443 \$, intérêts compris, renouvelable en mai 2021 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	116 593	158 565

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

13. Dette à long terme (suite)

	2021 \$	2020 \$
Contrat de prêt à terme de la Banque Royale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière		
à 3,69 %, remboursable jusqu'en décembre 2022 par mensualités de 2 725 \$, intérêts compris	52 781	82 927
Contrats de prêt à terme de la Banque de Montréal, garantis par une hypothèque immobilière		
d'un montant autorisé de 925 000 \$, dont 855 000 \$ ont été encaissés au 31 mars 2021, au taux préférentiel majoré de 1,25 %, remboursable par mensualités de 6 043 \$ plus les	833 904	-
à 2,50 % (3,40 % en 2020), remboursable jusqu'en février 2030 par mensualités de 5 407 \$ (5 618 \$ en 2020), intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5)	517 992	566 934
à 2,50 % (3,40 % en 2020), remboursable jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 3 750 \$ (3 893 \$ en 2020), intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5)	353 178	387 284
à 4,38 %, remboursable jusqu'en juin 2035 par mensualités de 5 311 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2025	674 037	708 032
Emprunt, d'un montant initial 209 750 \$, à 1,90 %, remboursable jusqu'en octobre 2023 par mensualités de 3 671 \$, intérêts compris, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 91 527 \$	110 977	152 495
Emprunt, d'un montant initial 97 322 \$, à 3,00 %, remboursable jusqu'en décembre 2025 par mensualités de 1 209 \$, intérêts compris, garanti par du matériel informatique d'une valeur comptable nette de 40 535 \$	63 117	75 532
	3 695 524	3 195 640

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Portion à court terme \$	Portion à refinancer \$
2022	158 540	2 295 374
2023	152 030	59 195
2024	100 738	173 482
2025	77 409	-
2026	9 565	669 191

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

14. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette	
			2021 \$	2020 \$
<u>Conseil</u>				
Terrain	138 950	-	138 950	138 950
Aménagement - terrains	759 587	406 053	353 534	384 277
Bâtiments	7 504 933	2 238 879	5 266 054	4 075 763
Réseau d'adduction d'eau	117 726	56 810	60 916	63 455
Matériel et équipements	675 051	538 790	136 261	136 416
Matériel informatique	466 210	272 653	193 557	110 034
Matériel roulant	837 390	633 009	204 381	291 974
Maison des jeunes	226 906	52 846	174 060	181 313
Infrastructure - Rue	2 207 433	332 975	1 874 458	1 952 561
	12 934 186	4 532 015	8 402 171	7 334 743
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>				
Terrain	40 243	-	40 243	40 243
Bâtiment	1 926 941	1 071 067	855 874	891 572
Aires asphaltées et stationnement	164 950	126 310	38 640	41 999
Enseigne	5 325	4 913	412	568
Matériel de bureau	5 880	5 028	852	1 064
	2 143 339	1 207 318	936 021	975 446
Total	15 077 525	5 739 333	9 338 192	8 310 189

15. Excédent accumulé

	2021 \$	2020 \$
<u>Conseil</u>		
Excédent accumulé non affecté	858 607	1 053 581
Investissement net dans les immobilisations corporelles	5 746 364	5 353 056
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 16)	231 520	206 920
Réserve de remplacement - Biens immobiliers*	75 987	69 053
Fonds en fiducie d'Ottawa (note 17)	11 718	11 718
Placements réservés - exigence S.A.C.	2 000 000	2 000 000
	8 924 196	8 694 328
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Excédent accumulé non affecté	232 864	220 903
Investissement net dans les immobilisations corporelles	936 021	975 446
	1 168 885	1 196 349
Total	10 093 081	9 890 677

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

15. Excédent accumulé (suite)

	2021 \$	2020 \$
* Réserve de remplacement - Biens immobiliers (RBM)		
Solde au début	69 053	62 119
Montant fourni dans le cadre de l'accord pour la RBM	6 934	6 934
	<u>75 987</u>	<u>69 053</u>

16. Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par projet d'habitation prévu à l'annexe B de la convention d'exploitation doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte bancaire distinct et investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal. Au 31 mars 2021, le solde de banque de la réserve de remplacement, mis dans un compte bancaire distinct, est de 182 195 \$ (182 308 \$ au 31 mars 2020). Un montant de 49 325 \$ (24 612 \$ au 31 mars 2020) est à pourvoir en encaisse au cours du prochain exercice.

17. Liquidités dans le fonds en fiducie d'Ottawa

Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la *Loi sur les Indiens*. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du Vérificateur Général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*. La majeure partie des sommes en fiducie provient du règlement de la revendication à Crespieul.

La composition du Fonds est la suivante :

	2021 \$	2020 \$
Capital	11 718	11 718
Revenus	-	-
	<u>11 718</u>	<u>11 718</u>

18. Éventualités

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par des membres de la communauté reliés aux résidences personnelles pour un montant maximal de 1 122 072 \$. Au 31 mars 2021, le solde des emprunts endossés est de 794 096 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de membres de la communauté. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charge dans l'exercice alors en cours.

De plus, le Conseil cautionne un emprunt contracté par une entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) d'un montant maximal de 1 095 000 \$. Au 31 mars 2021, le solde de cet emprunt est de 867 656 \$ (948 767 \$ au 31 mars 2020). Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de la société. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

18. Éventualités (suite)

De plus, au 31 mars 2021, des réclamations pour un montant total de 185 000 \$ ont été déposées contre le Conseil. Par ailleurs, une demande reconventionnelle a été formulée par le Conseil dans un dossier pour un montant de 40 000 \$. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces réclamations et le montant que la Société pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers. Tout règlement au titre de ces réclamations sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

Finalement, le Conseil des Abénakis de Wôlinak a conclu des accords de contribution avec différents ministères. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

19. Obligations contractuelles

Le Conseil a contracté des ententes diverses ainsi qu'un contrat de location-exploitation pour des équipements qui viennent à échéance jusqu'en 2025. Les paiements futurs s'élèveront à 31 365 \$ et comprennent les paiements suivants pour les quatre prochains exercices :

	Ententes diverses	Location d'équipements	Total
	\$	\$	\$
2022	11 288	6 040	17 328
2023	-	4 679	4 679
2024	-	4 679	4 679
2025	-	4 679	4 679
	<u>11 288</u>	<u>20 077</u>	<u>31 365</u>

20. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Conseil des Abénakis de Wôlinak avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2021	2020
	\$	\$
Entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc.		
(Résidence au Soleil Levant)		
Revenus d'intérêts et pénalités	31 092	32 959
Charges	-	14 236
Entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc.		
(Traiteur W)		
Charges - Subventions	8 083	39 090
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.		
Revenus	343 425	264 121
Charges	362 038	173 252
Entreprise contrôlée par un administrateur, Dépanneur 6 à 11 enr.		
Charges	57 744	33 418

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2021

20. Opérations entre apparentés (suite)

	2021 \$	2020 \$
Entreprise contrôlée par un administrateur, Plumes et Pacotilles inc.		
Charges	16 323	7 604
Entreprise contrôlée par un administrateur, Général Fibre de Verre inc.		
Charges	25 481	33 978
Entreprise contrôlée par un administrateur, Soudure Wôlinak		
Charges	-	6 988

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE 1

	2021	2020
	\$	\$
<u>Opérations du Conseil</u>		
Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)		
Contribution globale	2 296 730	2 170 561
Contribution fixe	1 028 559	281 220
Contribution souple	418 601	163 962
Contribution préétablie	65 669	159 100
Subvention	277 730	274 981
	4 087 289	3 049 824
Fonds inutilisés 2018-2019	-	338 435
Fonds inutilisés 2019-2020	147 748	(147 748)
Fonds inutilisés 2020-2021	(866 155)	-
Ajustements des années antérieures	80 804	(27 283)
Contribution préétablie à retourner - Revenus différés 2019-2020	32 430	(32 430)
	3 482 116	3 180 798
Autres		
Contribution de la Commission sur le développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	206 204	214 766
Commandites	19 000	36 150
Contribution du Conseil en Éducation des Premières Nations	60 211	46 976
Honoraires de gestion intersectoriels	771	8 912
Redevances	499 999	520 833
Société canadienne d'hypothèques et de logement et revenus de location de blocs	1 060 687	167 167
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	52 031	12 795
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	343 425	245 721
Entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	31 092	32 959
Intérêts	85 932	86 472
Autres	39 473	50 640
Loyer intersectoriels	-	36 000
Revenus différés 2018-2019	-	95 834
Revenus différés 2019-2020	255 078	(255 078)
Revenus différés 2020-2021	(1 280 898)	-
Centre de ressource en gestion des terres des Premières Nations	32 500	100 000
Gouvernement du Canada	7 500	27 431
Gouvernement du Québec	55 647	14 201
Environnement Canada	-	47 959
Salle de conditionnement physique	30 635	65 346
Salle communautaire et chapelle	14 400	14 400
Quote-part des bénéfices nets de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	171 890	-
	1 685 577	1 569 484
	5 167 693	4 750 282

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés - suite

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
<u>Opérations du Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Loyers	82 079	130 840
<u>Total</u>	<u>5 249 772</u>	<u>4 881 122</u>

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE 2

	2021	2020
	\$	\$
Opérations du Conseil		
Salaires et charges sociales	1 592 163	1 455 995
Activités diverses	8 764	31 249
Assurances	90 075	54 590
Besoins fondamentaux	45 359	56 241
Contrats	105 746	356 078
Contribution aux entreprises	117 268	-
Cotisations et activités diverses	56 533	37 477
Élections	9 684	23 326
Énergie	49 722	50 550
Entretien et réparations	182 627	175 916
Entretien et réparations - matériel roulant	21 376	13 305
Essence	12 342	15 170
Frais de gestion intersectoriels	771	8 912
Frais de bureau, papeterie et fournitures	57 040	64 643
Frais de déplacements	9 224	46 173
Frais de formation	55 780	37 549
Frais de représentation	584	6 140
Frais de scolarité	269 973	129 035
Frais de services	-	1 936
Frais de subsistance	54 920	-
Honoraires chef et conseillers	158 573	157 716
Honoraires professionnels	718 442	478 883
Informatique	48 558	40 736
Initiatives créations d'emplois	81 449	144 339
Intérêts et frais bancaires	32 183	12 914
Intérêts sur la dette à long terme et pénalités	91 994	92 387
Location	33	2 195
Loyer	37 146	26 667
Loyer intersectoriel	-	36 000
Matériel et équipements	52 893	44 945
Manuels scolaires et fournitures	9 488	5 905
Mesure d'aide aux étudiants	-	3 150
Montant remis aux membres - Coleraine	55 200	-
Redevances	199 992	210 290
Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)	16 045	4 410
Publicité et dons	12 350	41 089
Régie intermunicipale de gestion intégré des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska	34 685	45 187
Télécommunications	42 136	42 554
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone (R.B.A.)	18 720	38 702
Quote-part des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	-	5 036
Quote-part des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	19 808	48 909
Vêtements	2 600	3 200
Amortissement des immobilisations corporelles	439 950	481 227
	4 812 196	4 530 726

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées - suite

Exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE 2

	2021	2020
	\$	\$
<u>Opérations du Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Assurances	24 441	15 750
Créances douteuses	-	14 902
Énergie	25 040	35 000
Entretien et réparations	9 147	20 582
Frais bancaires	198	252
Fournitures	-	334
Honoraires professionnels	-	4 599
Location d'équipements	9 912	5 881
Sous-traitance	1 380	-
Amortissement des immobilisations corporelles	39 425	41 239
Total	109 543	138 539
Total	4 921 739	4 669 265